

INFORMATIONS A LIRE AVANT LA PONCTION OVARIENNE

Dans le cadre de votre traitement de Fécondation In Vitro vous allez prochainement bénéficier d'une ponction ovarienne.

La ponction ovarienne est un geste chirurgical réalisé sous brève anesthésie générale qui consiste à prélever par voie vaginale sous contrôle échographique les ovocytes contenus dans les follicules ovariens.

Pour le bon déroulement de votre intervention veuillez lire et suivre les consignes suivantes :

Le matin de l'intervention présentez vous à 7h00 aux admissions de l'hôpital privé de Vitry avec votre pièce d'identité et votre carte vitale



A jeûn depuis minuit la veille
(pas de nourriture ni de boisson)



Retirez vos bijoux et vos éventuels piercings



Prenez une douche la veille au soir
et le matin de l'intervention



Si vous avez des faux ongles il est
nécessaire de les retirer avant l'intervention



Présentez vous sans maquillage
ou vernis à ongles



Il n'est pas nécessaire de vous raser ou
de vous épiler le pubis

À la suite de votre admission vous serez dirigée par le personnel dans le service de chirurgie ambulatoire et accueillie par les infirmières qui vous prépareront pour le bloc opératoire.

A votre arrivée au bloc opératoire vous serez accueillie par l'infirmière panseuse qui vérifiera avec vous votre identité, la présence ou non d'allergie etc. Vous verrez également l'anesthésiste et votre chirurgien avant la l'intervention qui s'assureront des bonnes conditions de réalisation de la ponction ovarienne.

[Docteur Olivia FIORI | Valerie notre super infirmière de bloc opératoire nous explique aujourd'hui les différentes étapes qui précèdent et encadrent votre arrivée](#)



Dans les suites de votre intervention vous serez surveillée en salle de réveil pendant 30 à 40 minutes jusqu'à votre réveil complet. Des antalgiques vous seront proposés si nécessaire. Vous serez ensuite réinstallée dans votre chambre pour surveillance jusqu'en fin de matinée, une collation vous sera servie.

Avant votre sortie votre médecin viendra vous voir pour vous donner la suite des traitements et des consignes.

Nous vous rappelons que conformément aux recommandations pour les suites des actes de chirurgie ambulatoire vous devez être accompagnée de votre conjoint ou d'un proche et que vous ne devez pas conduire.



Centre d'AMP HPV
Tel : 01 84 23 87 45 - 01 46 77 12 14
fiori.pma@gmail.com

LES SUITES DE LA PONCTION OVARIENNE

Les suites opératoires de la ponction ovarienne sont simples dans la grande majorité des cas. Sauf si votre métier est très physique il est possible de travailler le lendemain de votre ponction. Vous pouvez également privilégier le télétravail si cela vous est possible. Il est conseillé d'éviter les activités physiques intenses pendant la semaine qui suit la ponction. Les rapports sexuels sont déconseillés dans les 48 heures qui suivent la ponction ovarienne.

- **Des saignements vaginaux** de faible abondance peuvent survenir dans les suites de la ponction, en rapport avec les points de ponction vaginaux. Cela est très classique et ne doit pas vous inquiéter. Cependant si ces saignements devenaient abondants il faut nous contacter.
- **Douleurs abdominales modérées et sensibilité ovarienne** sont fréquemment observées après la ponction. Dans la majorité des cas elles sont soulagées par des antalgiques simples tels que paracétamol.
- **En cas de fièvre** (> 38°C) il est nécessaire de consulter au centre d'AMP.

• En dépit de toutes les précautions prises certaines complications rares sont possibles. En cas de problème n'hésitez pas à nous joindre

Secretariat du centre d'AMP

☎ 01 46 77 12 14

🕒 En journée



Secretariat du Dr Fiori

☎ 01 84 23 87 45

🕒 de 8h00 à 20h00



joindre le gynécologue de garde

☎ 00 45 59 55 10

🕒 La nuit ou le week-end



En cas d'urgence vous pouvez vous présenter directement aux services des URGENCES GYNECOLOGIQUES au 4^{eme} étage du bâtiment maternité de l'hôpital privé de Vitry

⚠ Si vous êtes amenée à vous rendre dans un autre établissement de soins, choisissez de préférence un service qui réalise des actes de PMA et qui sera sensibilisé à la prise en charge des suites de FIV. Dans tous les cas, avertissez-nous dans les meilleurs délais.